

UFF ACTIONS SOUVERAINETÉ EUROPÉENNE (part CT)



Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif de réaliser, sur un horizon de placement recommandé de 5 ans minimum, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indice composite (40% Bloomberg Eurozone Developed Markets Mid Cap Net Return Index, 40% Bloomberg Eurozone Developed Markets Large Cap Net Return Index, 20% Bloomberg Europe DM ex Eurozone Large & Mid Cap Net Return Index EUR), en investissant dans des actions de sociétés européennes qui contribuent à la Souveraineté européenne.

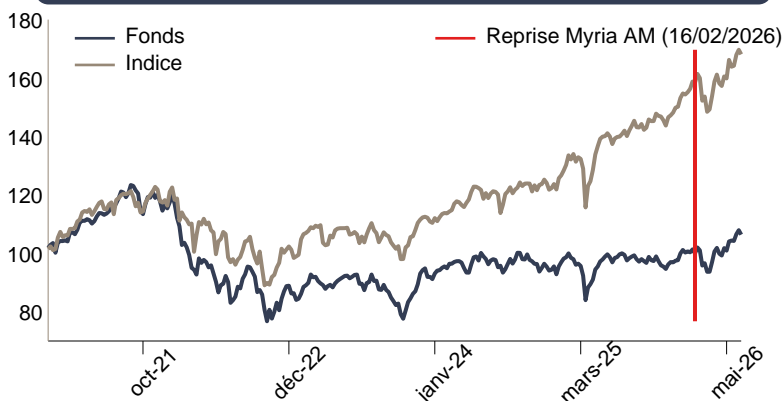
Profil de risque



Chiffres clés au 30/06/2026

Valeur liquidative	173.68 €	Nombre de positions	110
Actif net du fonds	194.47 M€	Taux d'investissement	98.46%

Evolution de la performance



Jusqu'au 30/04/2025, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP « UFF VALEURS PME C FR0010286872 » (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds « UFF ACTIONS SOUVERAINETÉ EUROPÉENNE (part CT) » le 30/04/2025. L'indice est composé à 40% du Bloomberg Eurozone Developed Markets Mid Cap Net Return Index, 40% du Bloomberg Eurozone Developed Markets Large Cap Net Return Index et 20% Bloomberg Europe DM ex Eurozone Large & Mid Cap Net Return Index EUR. Avant l'indice de référence était le MSCI Europe Mid Cap Net TR (dividendes réinvestis). Myria AM a récupéré la gestion du fonds le 16/02/2026.

Principaux mouvements

Achats/Reforcements	Ventes/Allègements
Nokia Oyj	Dnca Act Eur
Exail Technologies	Afer-Flore
B&C Speakers Spa	Unicredit Spa
Altea Green Power	Infineon Technologie
Electrovac Ag	

Principales contributions

Contributions à la hausse		Contributions à la baisse	
Asml Holding Nv	1.31%	Nokia Oyj	-0.40%
Bayer Ag-Reg	0.31%	Sap Se	-0.36%
Iberdrola Sa	0.27%	Deutsche Telekom Ag-	-0.29%
Banco Santander Sa	0.27%	Commerzbank Ag	-0.21%
Allianz Se-Reg	0.23%	Arcelormittal	-0.19%
Total	2.39%	Total	-1.45%

Caractéristiques de la part

Code ISIN :	FR001400UWE3	Fréquence de valorisation :	Quotidienne
Société de gestion :	Myria AM	Durée de placement recommandée :	5 ans
Date de création :	29/04/2025	Droit d'entrée (max) :	4.00%
Eligibilité PEA :	Oui	Frais de gestion direct :	2.62%
Centralisation :	14:30	Frais de gestion indirect (max) :	cf prospectus
Classification SFDR	Article 8		
Commission de surperformance :	10% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence		

Gérant financier



Performances du fonds et de l'indice de référence

	Fonds	Indice	Ecart
1 mois	2.58%	3.18%	-0.61%
YTD	9.79%	12.55%	-2.76%
3 mois	14.11%	13.11%	1.00%
6 mois	9.79%	12.55%	-2.76%
1 an	9.44%	21.97%	-12.53%
3 ans	20.23%	60.69%	-40.46%
5 ans	-5.18%	48.04%	-53.22%

Indicateurs de risque sur 1 an

Volatilité du fonds	11.72%	Ratio de Sharpe	0.64
Volatilité de l'indice	11.19%	Ratio d'information	-2.74
Tracking Error	4.57%	Beta	0.97

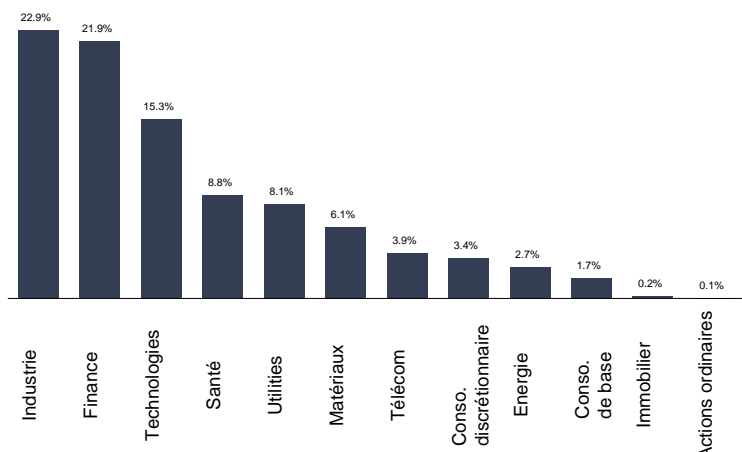
10 principales positions

Valeur	Poids	Secteur d'activité
Asml Holding Nv	6.71%	Technologies
Societe Generale Sa	2.61%	Finance
Siemens Ag-Reg	2.48%	Industrie
Iberdrola Sa	2.38%	Services aux collectivités
Allianz Se-Reg	2.37%	Finance
Nokia Oyj	2.30%	Technologies
Banco Santander Sa	2.26%	Finance
Schneider Electric S	2.08%	Industrie
Infineon Technologie	1.94%	Technologies
Bnp Paribas	1.86%	Finance
Total	26.98%	

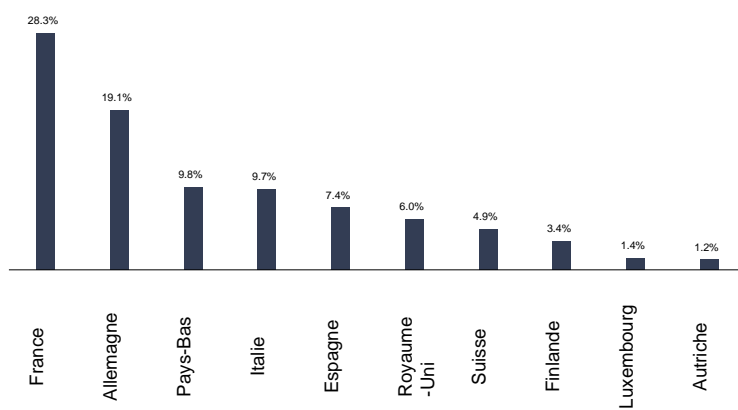
Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

UFF ACTIONS SOUVERAINETÉ EUROPÉENNE (part CT)

Répartition par secteurs de la poche actions



Répartition par pays



Historique des performances

	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Année
2026													
Fonds	1.58%	3.20%	-8.22%	6.60%	4.36%	2.58%							9.79%
Indice	2.71%	4.97%	-7.71%	5.92%	3.49%	3.18%							12.55%
2025													
Fonds	4.29%	-1.25%	-5.46%	0.07%	7.01%	-0.46%	0.14%	-0.92%	-0.46%	0.24%	-1.01%	1.71%	3.45%
Indice	5.36%	2.37%	-2.72%	1.35%	7.25%	-0.65%	1.44%	1.07%	0.50%	2.48%	0.03%	2.60%	22.78%
2024													
Fonds	-1.87%	1.95%	2.55%	-3.99%	4.39%	-1.31%	-1.06%	3.00%	2.10%	-2.87%	-2.71%	0.20%	-0.01%
Indice	-0.28%	1.16%	3.85%	-1.11%	4.50%	-2.70%	2.58%	1.02%	1.17%	-3.29%	2.69%	-0.39%	9.25%
2023													
Fonds	6.44%	0.69%	-1.43%	2.19%	0.29%	-2.02%	3.51%	-3.81%	-6.25%	-7.20%	12.14%	8.99%	12.31%
Indice	8.63%	1.72%	-2.19%	1.89%	-3.48%	0.93%	4.36%	-2.82%	-2.89%	-4.81%	8.01%	5.11%	14.19%
2022													
Fonds	-14.36%	-7.61%	2.87%	-4.76%	-3.82%	-4.87%	8.97%	-0.86%	-16.60%	8.28%	6.83%	-4.87%	-29.67%
Indice	-6.60%	-3.35%	0.16%	-1.58%	-2.34%	-9.65%	8.85%	-6.67%	-8.73%	7.06%	6.46%	-2.70%	-19.27%
2021													
Fonds	0.20%	4.26%	3.42%	3.39%	0.80%	0.90%	4.62%	1.48%	-5.01%	3.91%	-1.08%	1.96%	20.09%
Indice	0.41%	3.86%	5.15%	3.72%	2.07%	-0.99%	3.07%	1.55%	-4.21%	3.62%	-2.04%	4.53%	22.25%

Jusqu'au 30/04/2025, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP « UFF VALEURS PME C FR0010286872 » (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds « UFF ACTIONS SOUVERAINETÉ EUROPÉENNE (part CT) » le 30/04/2025. Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Commentaire de gestion

Le mois de juin a encore été rythmé par la signature et la mise en œuvre d'un MOU (Memorandum of Understanding) entre les États-Unis et l'Iran, afin d'engager des discussions pendant une durée de 60 jours en vue d'une résolution définitive du conflit qui les oppose. Dans une moindre mesure, il a également été marqué par les opérations militaires musclées de l'État hébreu contre la milice terroriste du Hezbollah, alliée de l'Iran. Cet arsenal de mesures militaires et diplomatiques a d'ailleurs conduit le gouvernement libanais à conclure un accord historique avec Israël, l'engageant à déployer l'armée régulière jusqu'à la frontière israélienne et, par conséquent, à désarmer définitivement les forces irrégulières financées par l'Iran.

Ces négociations ont entraîné des répercussions réelles sur les marchés financiers, mais aussi sur les décisions de la Banque centrale européenne, dont le Comité de politique monétaire s'est réuni le 11 juin, soit une semaine avant la signature électronique du fameux accord. Ainsi, comme cela avait déjà été largement anticipé par les marchés, l'institution de Francfort a relevé ses trois principaux taux directeurs d'un quart de point. Cette décision n'aurait peut-être pas été prise si la réunion s'était tenue après le 18 juin, dans la mesure où le prix du pétrole affiche, sur le mois, un recul de l'ordre de 24 %, et de 20 % depuis le 11 juin.

Par effet de corrélation, ce sont tous les actifs les plus spéculatifs qui reculent fortement sur le mois, à l'instar de l'or (-10 %), de l'argent (-20 %) ou encore du Bitcoin (-20 %). Face à ces reculs, qui s'apparentent parfois à des krachs, les mouvements des marchés actions sont d'ampleur bien moindre. En Europe, le CAC 40, l'Euro Stoxx 50 et le Stoxx 600 progressent à nouveau respectivement de 2,9%, 4,7% et 2,6%, portés par les institutions financières (+7,6 %), mais freinés par le secteur du pétrole et du gaz (-5 %). Aux États-Unis, le S&P 500 et le Nasdaq reculent respectivement de 1% et 2,8 %, tandis que le secteur technologique perd plus de 3 %, et ce malgré une nouvelle progression des valeurs liées aux semi-conducteurs. Cette légère correction s'explique probablement par le fait que ce secteur avait progressé de plus de 36% entre fin mars et fin mai 2026.

Sur le mois, le secteur des services aux collectivités a été un contributeur positif à la performance, bénéficiant à la fois d'un effet d'allocation favorable et de la forte progression de titres en portefeuilles comme Iberdrola. Par ailleurs, nous avons progressivement réduit l'exposition du portefeuille au secteur pétrolier, après l'avoir renforcée au début du conflit en Iran. L'apaisement des tensions dans la région, conjugué au repli du prix du baril, a entraîné des prises de bénéfices significatives sur les valeurs énergétiques, dont nous avons su tirer parti.

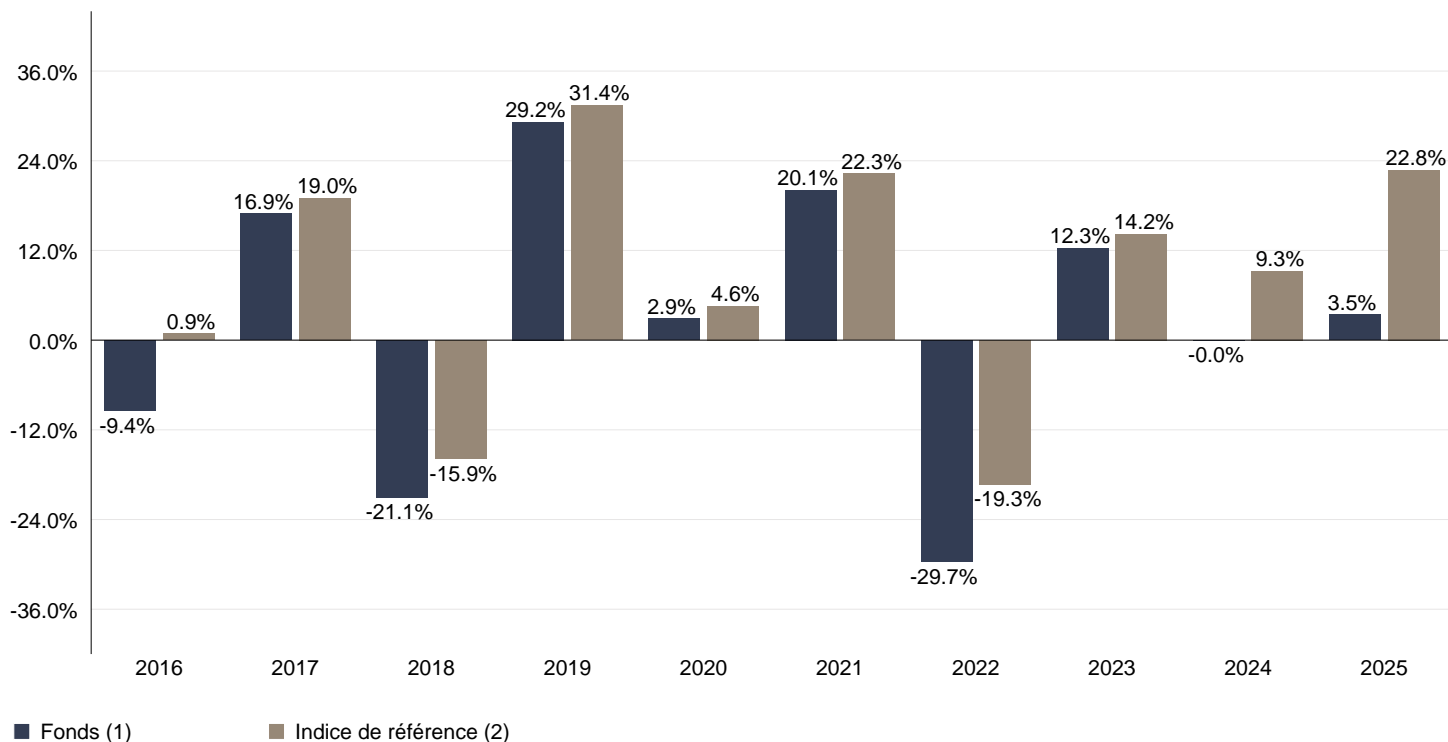
Concernant la partie DSK, nous avons intégré la gestion de cette poche en direct en investissant dans des sociétés répondant aux critères d'éligibilité. Nous avons ainsi pu sortir les lignes que nous avons sur les fonds Afer-Flore et DNCA.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

Informations relatives aux performances passées

Ce diagramme affiche la performance du fonds en pourcentage de perte ou de gain par an au cours des 10 dernières années par rapport à sa valeur de référence.

Il peut vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé et le comparer à sa valeur de référence.



(1) Jusqu'au 30/04/2025, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP « UFF VALEURS PME C FR0010286872 » (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds « UFF ACTIONS SOUVERAINETÉ EUROPÉENNE (part CT) » le 30/04/2025.

(2) L'indice est composé à 40% du Bloomberg Eurozone Developed Markets Mid Cap Net Return Index, 40% du Bloomberg Eurozone Developed Markets Large Cap Net Return Index et 20% Bloomberg Europe DM ex Eurozone Large & Mid Cap Net Return Index EUR. Avant l'indice de référence était le MSCI Europe Mid Cap Net TR (dividendes réinvestis). Myria AM a récupéré la gestion du fonds le 16/02/2026.

Date de création : 13/03/1990

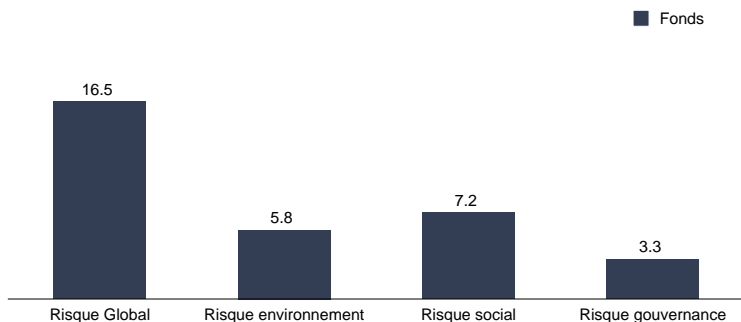
Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes/coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Risque ESG

Fonds	Score	Couverture
Indice	16.5	90.57%
	-	-

Risque par pilier



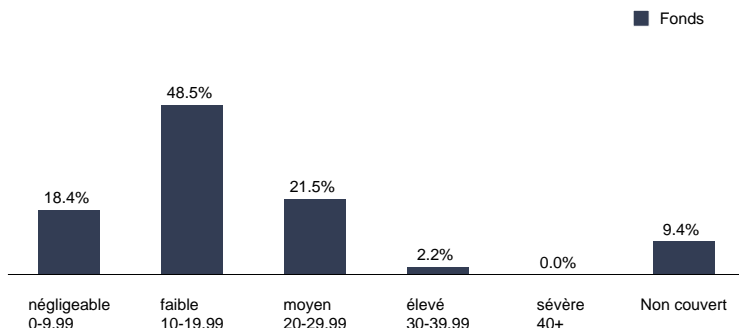
Top 10 émetteurs : risque ESG

Nom	Poids	Risque ESG
Schneider Electric S	2.11%	7
Asm International	1.58%	8
Intesa Sanpaolo	1.58%	8
Asml Holding Nv	6.81%	9
Terna Spa	0.81%	9
Banco Bilbao Vizcaya	0.92%	10
Nokia Oyj	2.34%	10
Banco Santander Sa	2.29%	10
Unicredit Spa	0.80%	11
Novartis Ag-Reg	1.16%	11
Total	20.40%	

Intensité carbone

(en tonnes par million d'euros de revenus)			
30/06/2026	Fonds	Indice	Relatif
Total	2221	-	-

Répartition par risque ESG



Top 10 émetteurs : intensité carbone

Nom	Poids	CO2 émis (t / CA M€)
Siemens Energy Ag	1.40%	35710
Prysmian Spa	1.24%	14096
Renk Gmbh	0.24%	12997
Bper Banca	1.01%	8749
Airbus Se	1.58%	6722
Lafargeholcim Ltd-Re	0.58%	5516
Siemens Ag-Reg	2.52%	5502
Michelin	0.89%	4802
Heidelbergcement Ag	1.06%	4524
Shell Plc	1.26%	4461
Total	11.79%	

APPROCHE ESG : Approche Best in Class

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'univers. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés) et ne pas avoir un risque ESG sévère (note inférieure à 40). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non couverts ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

Intensité carbone

Ce chiffre représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO2), par million d'euros de chiffre d'affaires. Pour calculer les émissions carbone de l'entreprise nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions de gaz à effet de serre directement liées à la fabrication du produit), du Scope 2 (émissions de gaz à effet de serre indirectes liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication du produit) et du Scope 3 (autres émissions de gaz à effet de serre qui ne sont pas liées directement à la fabrication du produit, mais à d'autres étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie...)). Ainsi, pour chaque million d'euros de chiffre d'affaires, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO2.

Méthodologie MorningStar Sustainability

Notre évaluation des risques ESG repose sur la méthodologie officielle Morningstar Sustainability ESG Risk Ratings. Cette approche rigoureuse permet de mesurer le degré de risque économique non géré lié aux enjeux ESG, en combinant une analyse de l'exposition aux risques et de la capacité de gestion de l'entreprise. Elle garantit une comparabilité entre entreprises et secteurs grâce à une notation standardisée et dynamique. Les entreprises sont classées dans cinq catégories de risque ESG : négligeable, faible, moyen, élevé et sévère, sur une échelle ouverte allant de 0 à plus de 40.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.